

LA VILLE DE BEAUHARNOIS EST RETIRÉE DE LA CARTE DE LA ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE DÉCRÉTÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Beauharnois, le 6 août 2019 – Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a émis un avis concernant un projet d'arrêté ministériel publié en date d'hier et révisant la carte des zones inondables dévoilée en juillet dernier. À l'instar de cette nouvelle publication, la Ville de Beauharnois serait entièrement retirée de la zone d'intervention spéciale (ZIS) et des restrictions imposées par cette réglementation. Seuls les milieux humides reconnus préalablement demeureront sur la carte.

C'est par voie de communiqué que le MAMH a dévoilé l'information : « À la suite des analyses effectuées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), [la Ville de Beauharnois est touchée] en partie par ce projet d'arrêté ministériel. » C'est en regardant la carte qu'il est possible de constater que les zones préalablement déterminées ont toutes été retirées. Les dernières informations gouvernementales devront néanmoins être entérinées dans un délai de 15 jours suivant l'avis émis.

MISE EN CONTEXTE

Rappelons qu'à la suite des inondations majeures survenues au printemps, le gouvernement du Québec a émis un décret instituant une ZIS. Ainsi, les résidences visées par cette ZIS et les zones inondées par les crues de 2017 et 2019 faisaient l'objet d'un moratoire interdisant la construction ou la reconstruction d'une résidence détruite par une inondation.

UN SOUPIR DE SOULAGEMENT

Les municipalités avaient jusqu'au 19 août pour soumettre leurs demandes d'ajustements. Le Ministère n'a visiblement pas attendu cette date pour dévoiler sa nouvelle carte, au grand soulagement de la Ville qui applaudit vigoureusement la décision du Ministère de se rallier à ses demandes : « Notre but était de défendre l'intérêt de nos citoyens et d'informer le Ministère de notre réalité riveraine. La ministre nous a entendus et nous sommes bien heureux du dénouement » a tenu à mentionner M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

----- 30 -----

Source :

Stéphanie Leduc Joseph

Conseillère aux communications, Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 267

stephanie.leduc@ville.beauharnois.qc.ca